

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vins et spiritueux : **Des exportations bien orientées au 1er semestre 2015**

Le 11 septembre 2015 — Après une année 2014 en léger recul, les exportations de vins et spiritueux atteignent 5,2 milliards d'euros à la fin du premier semestre (+ 10 %), retrouvant ainsi un niveau comparable à celui de 2013. Cette progression est d'abord le fait des spiritueux (+ 18 % en valeur et + 2 % en volume) et des vins mousseux (+ 9 % en valeur). L'augmentation du chiffre d'affaires des vins tranquilles (+ 6 %) est quant à elle pondérée par la baisse des volumes commercialisés (- 3 %).

Spiritueux : + 18 % en valeur // + 2 % en volume

Sur le premier semestre 2015, 22,7 millions de caisses de spiritueux ont été expédiées (+ 2 %) pour un montant de 1,7 milliard d'euros (+18 %), principalement grâce à Cognac (+ 26 % en valeur et + 13 % en volume). On notera également les bonnes performances des liqueurs (resp. + 9 % et + 1 %) et de la vodka (resp. + 3 % et + 3 %).

Vins : + 7 % en valeur // - 3 % en volume

Avec 3,5 milliards d'euros (+ 7 %), l'augmentation du chiffre d'affaires du vin reflète la performance des vins mousseux (+ 9 %) et en particulier du Champagne (+ 9 %). Si le chiffre d'affaires des vins tranquilles croît également (+ 6 %), la baisse des volumes expédiés (- 3 %) reste une préoccupation dans de nombreuses régions.

Principales tendances sur les marchés

Sur le premier semestre 2015, l'Amérique du nord est la zone qui connaît la plus forte progression (+ 29 % en valeur), tirée en particulier par les expéditions de Cognac et Champagne. L'Asie progresse également (+ 12 %), avec des expéditions en hausse en Chine, à Hong-Kong, en Corée et au Japon. Enfin, dans l'Union européenne, on observe une légère hausse en valeur des expéditions (+ 2 %), malgré une baisse assez sensible des volumes (- 7 %), reflet de faibles disponibilités liées aux petites vendanges passées.

Pour Christophe Navarre, président de la Fédération des exportateurs de vins et spiritueux de France (FEVS), « *la reprise des exportations est une bonne nouvelle. Le premier semestre 2015 nous permet de retrouver un niveau de chiffre d'affaires proche de celui de 2013. Pour autant, il nous faut rester prudents car le contexte mondial demeure assez volatile et crée de l'incertitude sur les marchés. En outre, il nous faut veiller à ce que l'effet prix, lié à de faibles disponibilités, ne vienne pas pénaliser le positionnement concurrentiel de nos produits. Dans cette perspective, l'action des pouvoirs publics pour ouvrir les marchés et supprimer les barrières aux échanges est indispensable pour renforcer notre compétitivité.* »

Accord UE/Vietnam : un potentiel de croissance significatif

L'annonce faite le 4 août dernier, par l'Union européenne et le Vietnam, d'un accord de principe sur la conclusion d'un accord de libre échange est une excellente nouvelle. Le Vietnam constitue en effet un marché prioritaire pour les vins et spiritueux français, qui restait jusqu'à présent marqué par un certain nombre de barrières au commerce, notamment tarifaires.

L'élimination progressive des droits de douane (actuellement de 50 % pour les vins et de 45 % pour les spiritueux) ainsi que la protection des principales indications géographiques européennes de vins et spiritueux – et notamment de l'appellation Champagne – figurent parmi les aboutissements positifs pour notre secteur.

« *Nous appelons désormais l'Union européenne à finaliser rapidement le texte de l'accord, ainsi que son processus de ratification, afin de permettre aux opérateurs européens, et français en particulier, de bénéficier rapidement des concessions obtenues et de l'avantage ainsi créé pour nos produits vis-à-vis de nos concurrents* » souligne Christophe Navarre. « *Une entrée en vigueur tardive ne ferait en effet que réduire les gains de compétitivité potentiels durement acquis par les négociateurs européens.* »